



Commune de CUVAT
Mairie
1, place de l'Eglise
74350 CUVAT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

Séance du 07 octobre 2024

Le 07 octobre 2024 à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal de CUVAT, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, la Salle Polyvalente, sur convocation en date du 30 septembre 2024 effectuée en application de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Julie MONTCOUQUIOL, Maire.

Conseillers élus en fonction	15
-------------------------------------	-----------

Présents à l'ouverture de séance	09
---	-----------

- ↳ La Maire : Julie MONTCOUQUIOL
- ↳ Les Adjointes au Maire : Sandrine REBELLE, Jacques COESNON
- ↳ Les Conseillers Municipaux : Didier TERRIER, Emilie LAVOREL, Henri MASSON, François RIGNOT, Benoît CHAMOT, Jacqueline SIMONOTTI

Absents excusés avec procuration	03
---	-----------

- ↳ Jacques JAMES donne procuration à Sandrine REBELLE
- ↳ Nadia DERRIEN-MOLLIER donne procuration à Julie MONTCOUQUIOL
- ↳ Martine LACROIX donne procuration à Jacques COESNON

Absente excusée	01
------------------------	-----------

- ↳ Claire DÉPIGNY-SOUVRAS

Absents	02
----------------	-----------

- ↳ Philippe CLERJON, Jessica DA COSTA

Quorum : 08 (majorité des Conseillers Municipaux en exercice).
(n'entre pas dans le calcul du quorum le Conseiller Municipal empêché qui donne procuration pour voter en son nom)
Le quorum est atteint avec 09 présents au moment de l'ouverture de la séance.

Ordre du jour :

- Désignation du Secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal de la réunion du 09 septembre 2024
- Délibérations :
 - * n° 2024/10/01 : Voirie – Echange de terrains avec Monsieur Jean-Christophe ARMATAFFET dans le cadre d'une régularisation foncière en bordure de la Voie Communale n° 3 dite « Route de Gorgy »
 - * n° 2024/10/02 : Voirie – Dénomination des voies publiques et ouvertes à la circulation publique en vertu de l'article 169 de la Loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale
 - * n° 2024/10/03 : Domaine/Patrimoine – Approbation de la convention à passer avec la Société SPBR1 pour l'installation d'une Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables (IRVE)
 - * n° 2024/10/04 : Ressources Humaines – Indemnités pour le gardiennage de l'église communale au titre de l'année 2024
- Commissions Communales
- Informations diverses
- Questions diverses.

Secrétaire de séance : Sandrine REBELLE.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 09 SEPTEMBRE 2024
--

En l'absence de remarques, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 09 septembre 2024.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2024/10/01 : Voirie – Echange de terrains avec Monsieur Jean-Christophe ARMATAFFET dans le cadre d'une régularisation foncière en bordure de la Voie Communale n° 3 dite « Route de Gorgy »

N° 2024/10/02 : Voirie – Dénomination des voies publiques et ouvertes à la circulation publique en vertu de l'article 169 de la Loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale

N° 2024/10/03 : Domaine/Patrimoine – Approbation de la convention à passer avec la Société SPBR1 pour l'installation d'une Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables (IRVE)

N° 2024/10/04 : Ressources Humaines – Indemnités pour le gardiennage de l'église communale au titre de l'année 2024

COMMISSIONS COMMUNALES

1°/ Commission « Communication »

Présenté par Madame la Maire

La Commission s'est réunie le 24 septembre 2024 et a traité les points suivants :

* livret d'accueil

* Bulletin municipal 2025

La prochaine réunion aura lieu le 31 octobre 2024 à 14 heures.

2°/ Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière »

La prochaine réunion aura lieu le 17 octobre 2024 à 14h30.

3°/ Commission « Scolarité, Jeunesse et Solidarité Intergénérationnelle »

Présenté par Madame Sandrine REBELLE

Un recrutement est en cours pour le dernier poste non-pourvu.

4°/ Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »

Présenté par Madame la Maire

La Commission s'est réunie les 12 septembre et 1^{er} octobre 2024 et a traité les dossiers suivants :

4.1. Urbanisme

Le détail des dossiers d'urbanisme est à retrouver dans la rubrique « Informations Diverses »

4.2. Informations

Etude du périmètre du Chef-lieu

Une réunion a eu lieu le 03 octobre dernier.

La prochaine réunion se déroulera le 14 novembre 2024 à 14h30 en Mairie.

Tous les membres de la Commission sont invités.

4.3. Gestion du patrimoine

4.3.1. Route de Proméry

Les travaux d'alimentation en eau potable entrent dans la phase finale.

Le basculement des riverains vers la nouvelle canalisation était prévu ce jour.

4.3.2. Cimetière

L'installation du nouvel espace cinéraire est prévue courant novembre 2024.

4.3.3. Toilettes publiques

L'installation est prévue le 14 octobre prochain.

La prochaine réunion aura lieu le 15 octobre 2024 à 15h30.

5°/ Commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle »

Présenté par Monsieur Jacques COESNON

La Commission s'est réunie le 25 septembre 2024 et a traité les points suivants :

5.1. Terrain multisports

Un contact a été établi avec le fabricant de la structure qui s'est mis en rapport avec l'installateur afin d'accélérer la finition du chantier. Ce dernier s'est engagé à terminer celui-ci la première quinzaine d'octobre 2024.

5.2. Projet « Pumptrack »

La demande de subvention sollicitée auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) est revenue avec une réponse positive.

Le montant prévisionnel maximum de la subvention allouée est de 30.000 euros, correspondant à un taux de 27,49 % et à une dépense subventionnable prévisionnelle de 109.137 euros HT.

Les membres de la Commission continuent leurs réflexions sur la poursuite du dossier.

5.3. Salle Polyvalente

5.3.1. Remplacement des stores occultants

Le devis a été transmis début septembre 2024.

5.3.2. Locations

Deux en juillet, une en août 2024

5.4. Octobre rose

Les spots autour de l'Eglise seront de couleur « rose » durant tout le mois d'octobre.

5.5. Questions diverses

5.5.1. Associations

Un compte-rendu de la réunion du 04 septembre dernier avec les Associations est fait.

5.5.2. Food-truck

Une demande d'un commerçant afin d'installer un food-truck « pâtisseries, viennoiseries, boulangerie » a été reçue.

Un rendez-vous a été fixé afin d'étudier l'offre.

5.5.3. Kiosque

Un second artisan a été consulté afin d'obtenir un autre avis.

La prochaine réunion aura lieu le 24 octobre 2024 à 18 heures.

INFORMATIONS DIVERSES

Les informations sont présentées par Madame Julie MONTCOUQUIOL ou les élus concernés.

1°/ Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC)

1.1. Conseil Communautaire du 24 septembre 2024

Les délibérations suivantes ont notamment été prises :

- adoption des rapports sur le prix et la qualité des services publics (RPQS) 2023 : eau potable, assainissement collectif et déchets (consultables en Mairie)
- adoption du rapport d'activités 2023 (consultable en Mairie)
- modification des statuts de l'Intercommunalité et approbation du principe de création du Syndicat Mixte de l'abattoir public de Haute-Savoie ainsi que les statuts du syndicat
- autorisation anticipée de signature du marché relatif aux travaux d'aménagement du multi-accueil sur la Commune d'ALLONZIER-la-CAILLE
- autorisation de signature de l'avenant n° 2 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la CCPC et la Commune de CRUSEILLES – complexe sportif intercommunal
- convention pour la refacturation de la consommation d'électricité pour les terrains familiaux d'accueil pour les gens du voyage
- participation aux charges de fonctionnement du bâtiment accueillant le multi-accueil « Brin de malice » et le relais petite-enfance
- étude de faisabilité pour le développement d'un réseau de chaleur à la Commune de CRUSEILLES
- convention de coordination et de financement du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) entre le Département de la Haute-Savoie et la CCPC pour l'année 2024

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le 22 octobre 2024.

1.2. Biodéchets

Deux bornes seront installées début 2025 sur la Commune :

- une sur la grande plate-forme à côté du Cimetière ;
- l'autre en face du restaurant « Les Sapins », à côté des deux moloks (conteneurs de collecte de déchets).

2°/ Travaux Groupe Scolaire/Périscolaire

La cérémonie d'inauguration aura lieu le 08 novembre 2024 à 18 heures.

3°/ Urbanisme

Il est rappelé que les dossiers d'urbanisme sont portés à la connaissance du public :

- * par affichage en Mairie de l'avis de dépôt et de la décision rendue ;
- * par consultation auprès du secrétariat de Mairie à l'issue de l'instruction et dès lors que la décision a été rendue.

3.1. Permis de construire

- * Dossier DURET Christophe/Elodie pour construction d'une maison individuelle avec garage et piscine parcelles cadastrées section A n° 3281-3283 – Route des Lavorel – Lieu-dit « Platon »
→ *rejet tacite pour incomplétude le 04/09/2024*
- * Dossier LAVOREL Donat pour réhabilitation d'un ancien bâtiment agricole en trois logements avec deux garages intégrés et construction d'un abri voitures en annexe non-accolée parcelles cadastrées section A n° 257-1431-1432 – Lieu-dit « Les Lavorel »
→ *refus le 22/08/2024*
- * Dossier LAVOREL Roger pour réhabilitation d'un ancien bâtiment agricole en trois logements dont un logement existant, création de coursives extérieures, d'un balcon et d'un accès parcelles cadastrées section A n° 255-256-257 – Lieu-dit « Les Lavorel »
→ *refus le 22/08/2024*
- * Dossier DA SILVA David/CORREIA Elodie pour construction d'une maison individuelle à étage avec garage accolé parcelle cadastrée section A n° 917-2022 – 36, route du Murgier
→ *refus le 30/05/2024*

3.2. Autorisation de Travaux

- * Dossier Mairie de CUVAT pour installation de toilettes publiques parcelle cadastrée section A n° 846 – 71, route de Ferrières
→ *accord (au nom de l'Etat) le 24/09/2024*

3.3. Déclarations Préalables

- * Dossier SEEGMULLER Nicolas/Isabelle pour fermeture d'un espace avec création de 15 m² de surface de plancher et ajout de fenêtres parcelle cadastrée section A n° 3857 – 383, route des Lavorel
→ *sans opposition le 24/09/2024*
- * Dossier DE FERRAN Nicole pour installation d'une clôture de 1,60 m de hauteur parcelle cadastrée section A n° 1465 – 309, chemin des Crêts des Crêts
→ *sans opposition le 02/10/2024*
- * Dossier LACHAVANNE Sophie pour installation d'une clôture de 1,20 m de hauteur parcelles cadastrées section A n° 3997-3999-4001 – 20, route de la Fruitière
→ *sans opposition le 02/10/2024*
- * Dossier CHAMOT Colette pour pose d'une clôture parcelle cadastrée section A n° 4160 – 471, route de la Montagne
→ *sans opposition le 02/10/2024*

3.4. Déclarations Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Une visite a eu lieu le 30 septembre dernier.
Une visite aura lieu le 9 octobre prochain.

3.5. Recours gracieux

A la suite du recours gracieux adressé par un pétitionnaire, une rencontre a eu lieu le 1^{er} octobre dernier sur site afin d'échanger avec l'intéressé et les professionnels en charge du projet.
Celui-ci va être réétudié par le pétitionnaire.

4°/ Gendarmerie CoB (Communauté de Brigades) ANNECY-MEYTHET

Une intervention a eu lieu le 20 septembre 2024 (16h00/18h00) avec la présence de 6 militaires.

Résultats :

- 2 défauts de contrôle technique ;
- 2 immobilisations ;
- 2 conduites avec écouteurs ;
- 2 non-ports de la ceinture de sécurité ;
- 1 pneu lisse ;
- 60 véhicules contrôlés et passés aux fichiers ;
- 60 personnes contrôlées et passées aux fichiers ;
- 7 dépistages « alcoolémie » ;
- 3 dépistages « stupéfiants ».

Le Lieutenant MENEZ a indiqué vouloir renouveler l'opération prochainement.

5°/ Permanences des Elus

Il est rappelé qu'elles ont lieu le dernier samedi matin du mois.
Aucun rendez-vous durant le mois de septembre 2024.

6°/ Elections

Madame la Maire indique que Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie a validé la modification du lieu d'implantation du Bureau de Vote à compter du 1^{er} janvier 2025 (bâtiment périscolaire en lieu et place de la salle polyvalente).

7°/ **Finances**

Madame la Maire part fait des montants des subventions attribuées à la Commune :

- * **Amendes de Police** : 9.000 euros (sécurité routière) ;
- * **CDAS (Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité)** :
 - 78.084 euros (aménagement de la Route de Proméry),
 - 4.412 euros (aménagements de terrains pour l'installation de maraîchers),
 - 5.427 euros (aménagement du site cinéraire du Cimetière),
 - 7.640 euros (installation de toilettes publiques),
 - 4.438 euros (installation de rideaux occultants dans la Salle Polyvalente).

8°/ **Copropriété « Les Murgiers »**

Un courrier a été adressé en Mairie interrogeant quant à un projet de déploiement de la vidéoprotection.

Une relance a été faite auprès du remplaçant de l'interlocuteur de la Gendarmerie précédemment rencontré.

9°/ **Vide-grenier du 05 octobre 2024**

Madame la Maire et le Conseil Municipal adressent leurs félicitations à l'APE (Association des Parents d'Elèves) et leurs remerciements aux exposants et visiteurs qui ont fait la réussite de cet événement.

10°/ **Vœux du Maire**

La cérémonie aura lieu le 24 janvier 2025 à 19 heures dans la Salle Polyvalente.

11°/ **Réponses aux questions posées lors de la dernière réunion du Conseil Municipal**

* Question de Monsieur François RIGNOT sur une éventuelle fuite des cheneaux de l'arrière de l'Eglise

Madame la Maire indique qu'aucune fuite n'a été détectée.

* Question de Monsieur François RIGNOT sur la présence d'une fenêtre de toit sur la toiture du bâtiment Jules Ferry de l'Ecole.

Madame la Maire indique que cette dernière a été mise en place pour répondre aux normes de désenfumage des locaux de l'Ecole.

* Question de Monsieur François RIGNOT sur les demandes d'autorisation d'urbanisme de Messieurs Donat et Roger LAVOREL n'apparaissant pas sur les comptes-rendus de la Commission d'Urbanisme.

Madame la Maire indique, après vérification, que ces dossiers, reçus en Mairie le 03 juin 2024, sont mentionnés dans :

- le compte-rendu de la Commission d'Urbanisme du 12 juin 2024 ;
- le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 juillet 2024.

Les arrêtés de décision ont été signés le 22 août 2024, c'est-à-dire après la réunion de la Commission du 20 août 2024, dernière Commission mentionnée lors de la réunion du Conseil Municipal du 09 septembre 2024.

Ces arrêtés figurent au compte-rendu de la Commission suivante qui a eu lieu le 12 septembre 2024.

Madame la Maire rappelle, une nouvelle fois, que les dossiers ont bien été vus en Commission d'Urbanisme comme le sont tous les dossiers.

Désormais, pour une meilleure compréhension des élus et des administrés, les décisions relatives aux dossiers d'urbanisme communiquées en Conseil Municipal seront celles rendues à la date des Conseils Municipaux.

QUESTIONS DIVERSES

1°/ Monsieur Henri MASSON s'interroge sur la pertinence de répondre à la pétition sur la mise en place d'un menu sans viande

Madame Sandrine REBELLE indique que :

- la pétition n'a pas été adressée à la Mairie. ;
- les membres du collectif, à l'origine de celle-ci, ne se sont pas identifiés.

Par ailleurs, l'article publié dans la presse ne mentionne ni les échanges avec la famille concernée par la demande, ni les débats en Conseil Municipal.

Monsieur François RIGNOT interroge sur la dernière phrase de l'article « *Malgré nos sollicitations, la Maire de Cuvat, Julie Montcouquiol, a refusé de se prononcer sur cette question* ».

Madame la Maire a indiqué avoir répondu, au journaliste, par courriel, vouloir s'exprimer après lecture de l'article. Une réflexion est en cours quant à la suite à donner.

2°/ Monsieur Henri MASSON remercie les élus pour l'acceptation de sa demande d'augmenter le nombre de pages consacrées aux commémorations dans le prochain bulletin municipal.

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu
le lundi 04 novembre 2024 à 20 heures**

Séance levée à 21 heures.

LA MAIRE
Julie MONTCOUQUIOL



LA SECRÉTAIRE
Sandrine REBELLE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Sandrine Rebelle", is written below the name. The signature is fluid and cursive.